



*fenêtre sur le
FLEUVE*

M E M O A U D O S S I E R

REGLEMENT 276-90 et 277-90

OBJET: ARTICLE 126 L.A.U.
AVIS AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE
DU COMMERCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Pierre Boulay, le 21 novembre 1990, m'affirme que les règlements 276-90 et 277-90 n'affecte pas directement les immeubles acquis en vertu de la Loi sur les immeubles industriels municipaux.

DANIELLE BILODEAU

DB/cb

Le 21 novembre 1990.

P.A.E. (AVIS)

ZONE 102

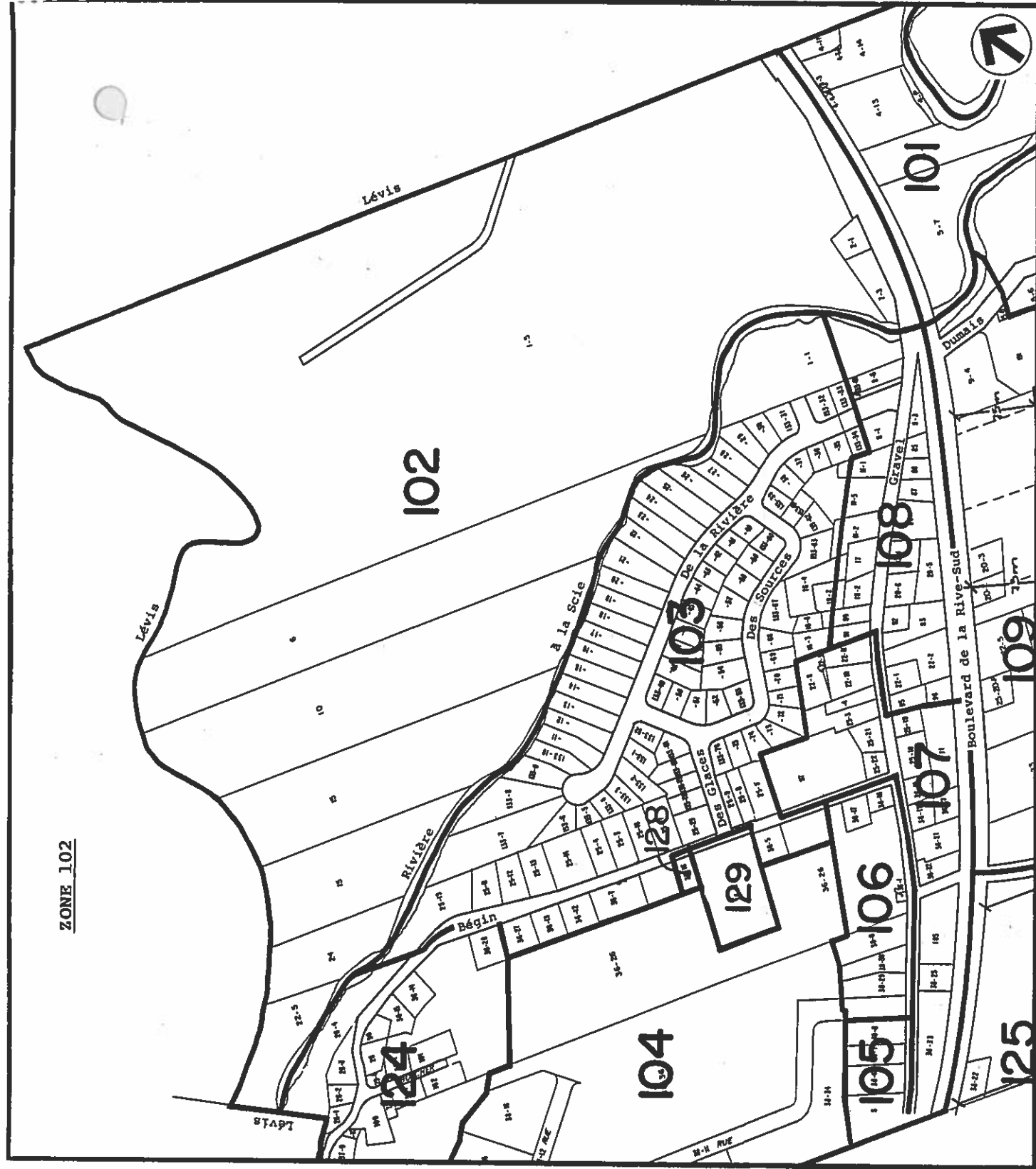
La zone 102 est composée des lots 1-5, 2-1, 7-3, 6, 10, 15, 24 et 22-5 du cadastre officiel de la paroisse de St-Télesphore.

LA ZONE 102 EST:

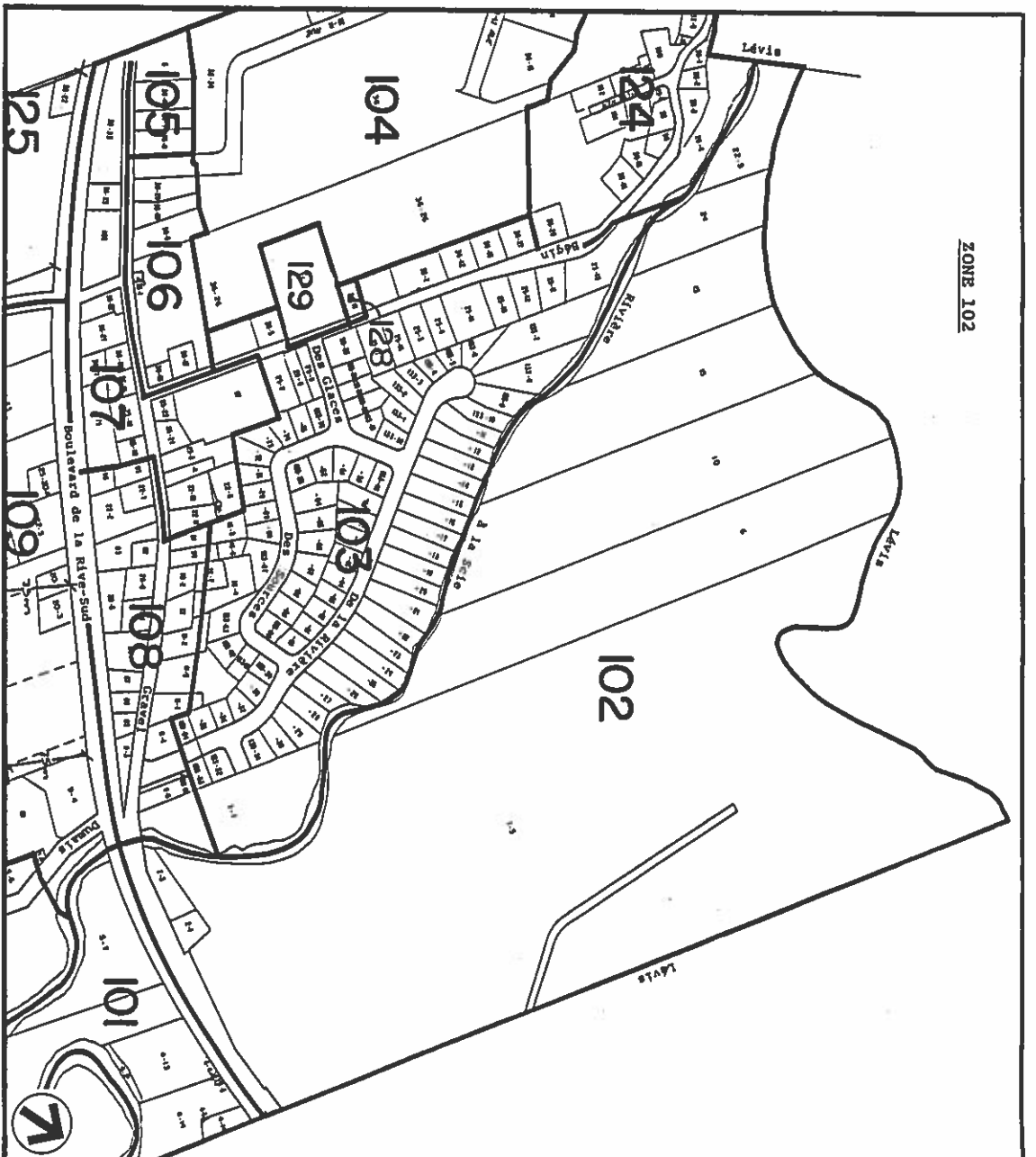
- Limitée au nord par la ville de Lévis.
- Limitée au sud-est par le boulevard de la Rive-Sud.
- Limitée au sud par la rivière à la Scie.
- Limitée à l'ouest par la ville de Lévis.
- Limitée au nord-ouest par la ville de Lévis.

Le tout tel qu'illustré par le plan ci-joint.

ZONE 102



ZONE 102



P.A.E. (AVIS)

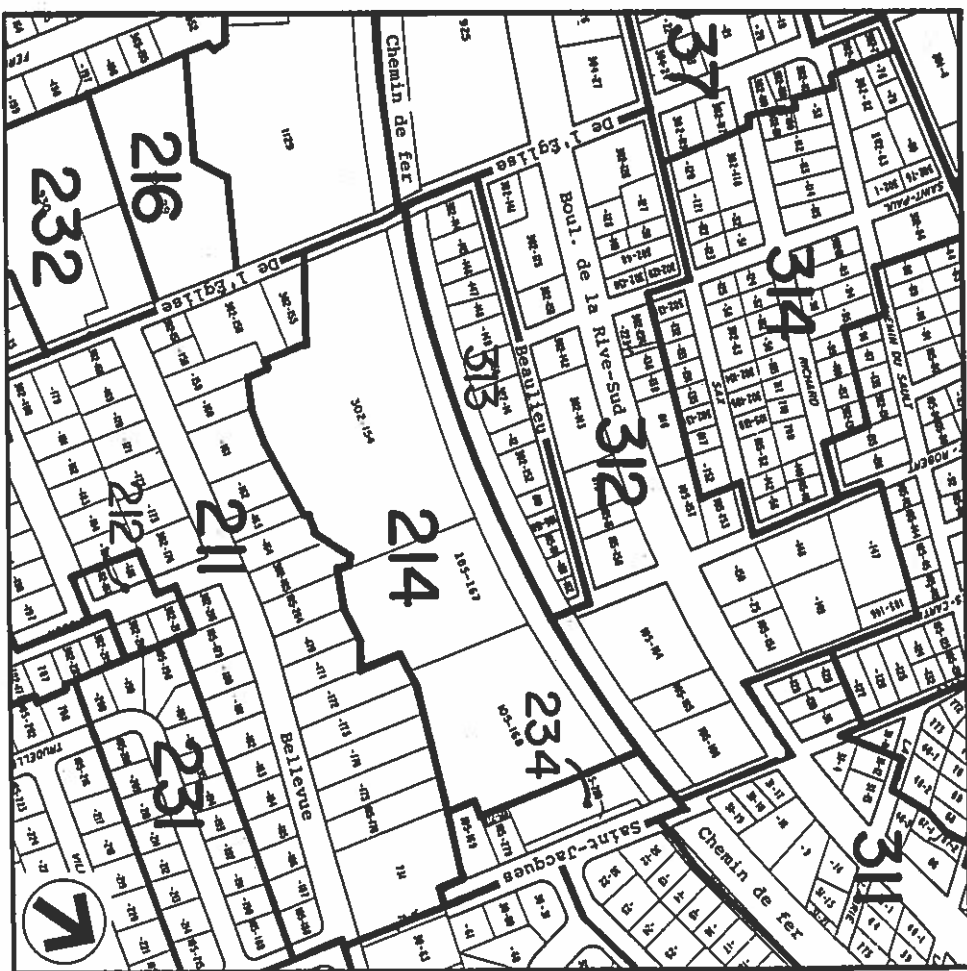
ZONE 214

La zone 214 est composée des lots 105-167, 105-168 et 302-154 du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

LA ZONE 214 EST:

- Limitée au nord-est par les lots 105-169, 105-278 et 105-280 du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin
- Limitée au sud-est par le sommet de la falaise et les lots 302-155, 302-156, 302-159, 302-160, 302-161, 302-162, 302-163, 302-164, 302-165, 105-264, 105-170, 302-171, 302-172, 302-173, 302-174, 302-175 et 105-176 du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.
- Limitée au sud-ouest par la rue de l'Eglise
- Limitée au nord-ouest par le chemin de fer du Canadien National

Le tout tel qu'illustré par le plan ci-joint



P.A.E. (AVIS)

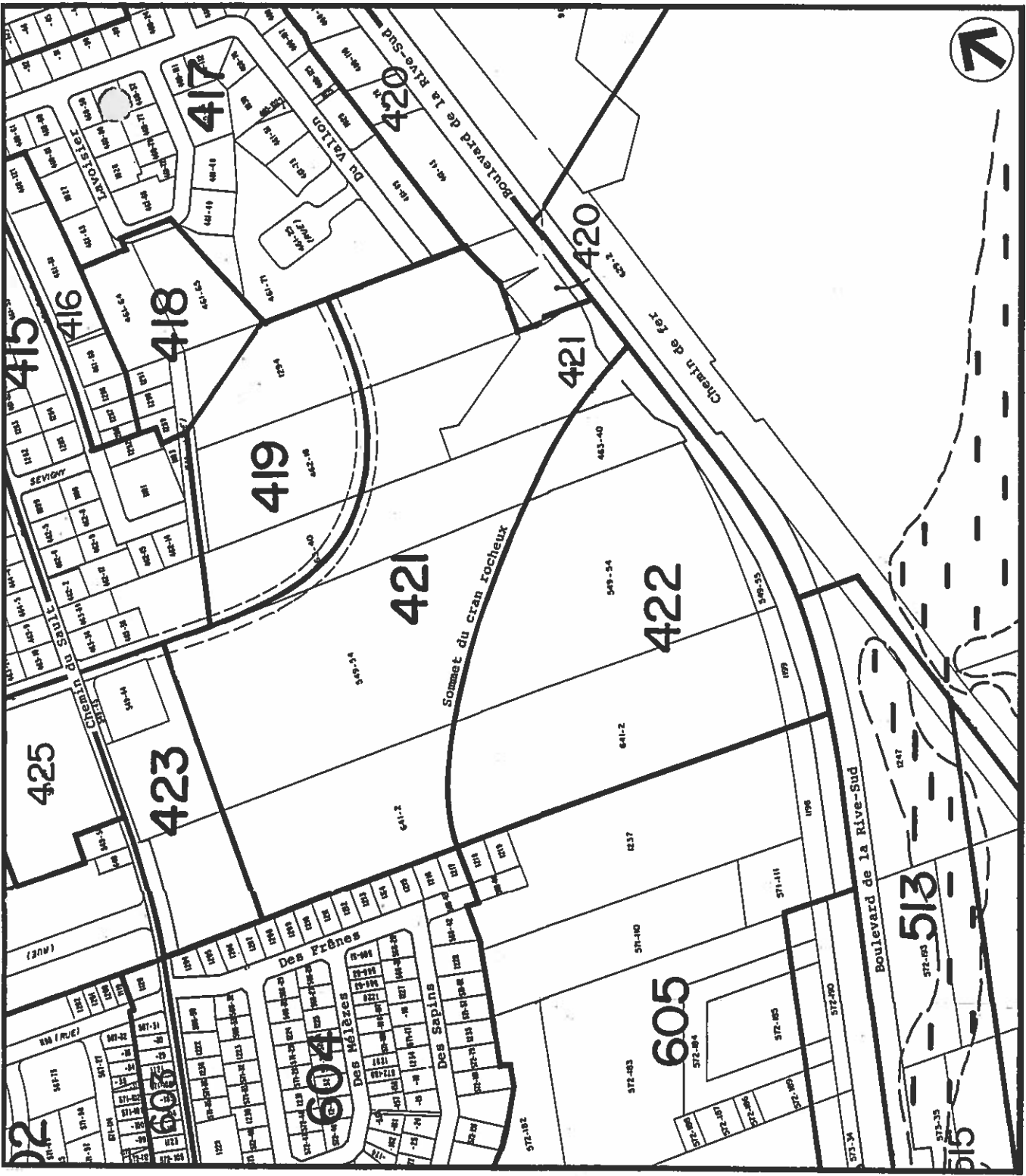
ZONE 422

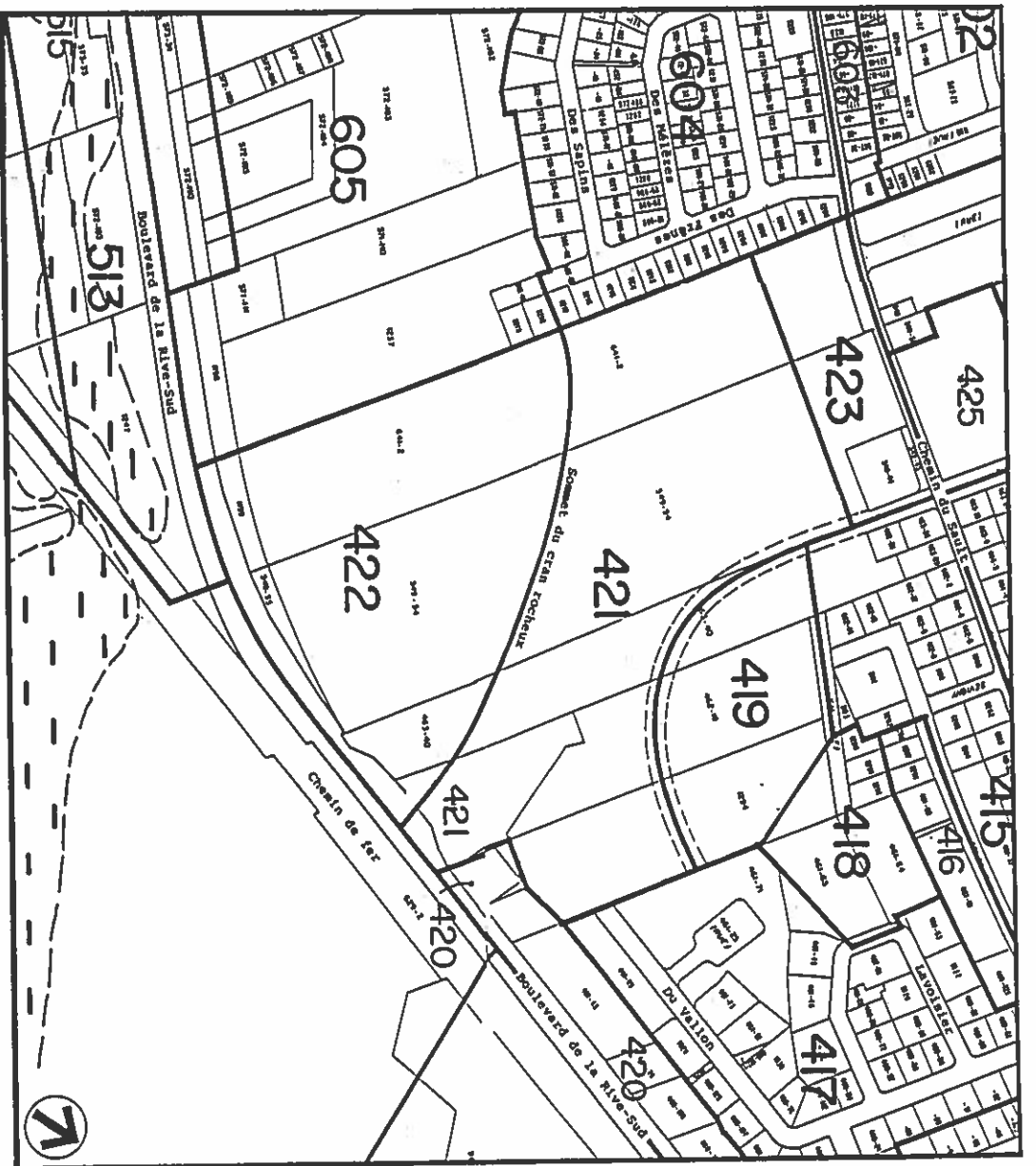
La zone 422 est composée d'une partie des lots 463-40, 549-54, 641-2, 549-55 et 1199 du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

LA ZONE 422 EST:

- Limitée au nord par le sommet du cran rocheux
- Limitée au sud-est par le boulevard de la Rive-Sud
- Limitée à l'ouest par les lots 1198, 1237, 1219 et 1218 du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

Le tout tel qu'illustré par le plan ci-joint.





P.A.E. (AVIS)

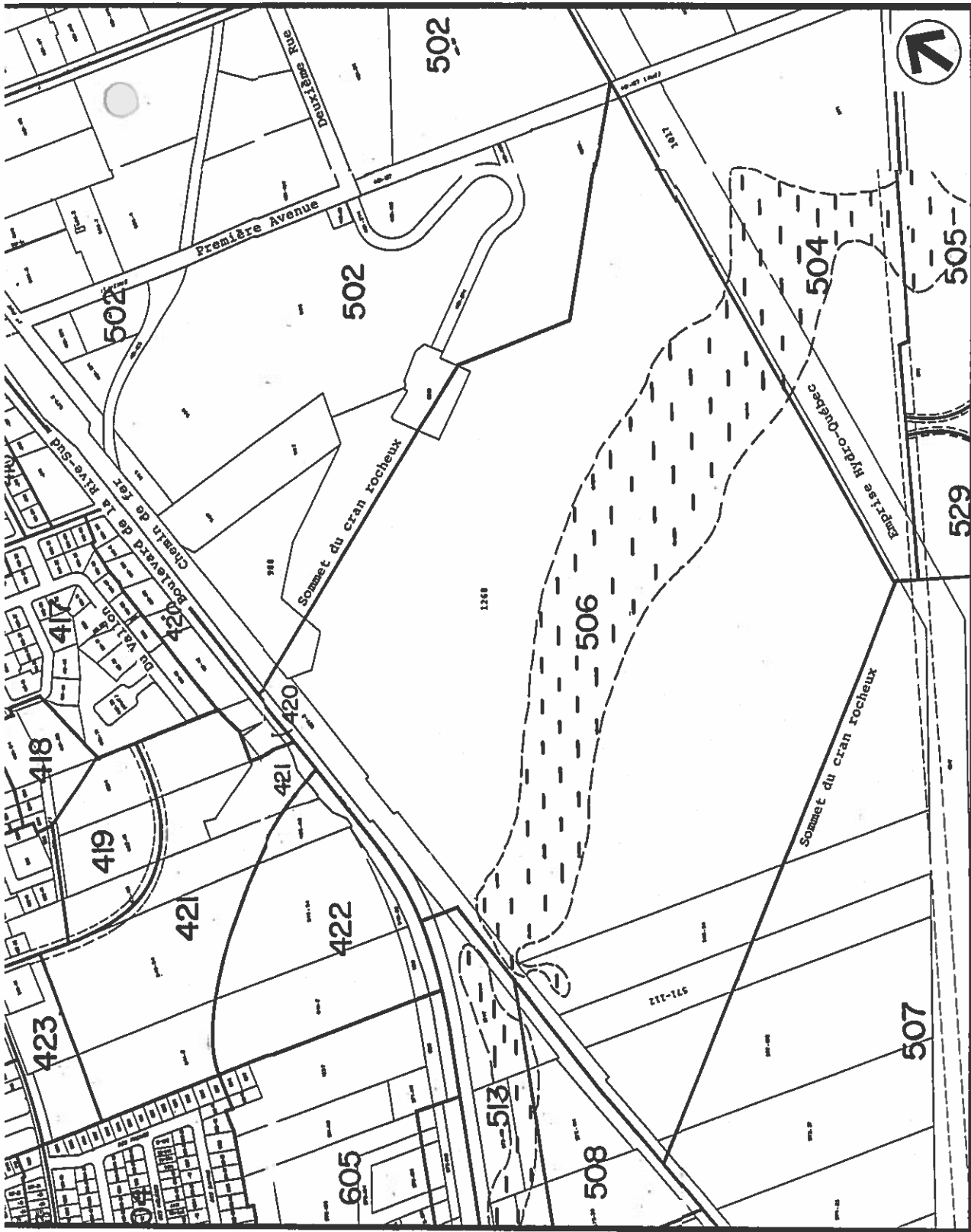
ZONE 506

La zone 506 est formée des lots 1268 d'une partie des lots 573-37, 572-192, 571-112, 566-54 et 988 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin.

LA ZONE 506 EST:

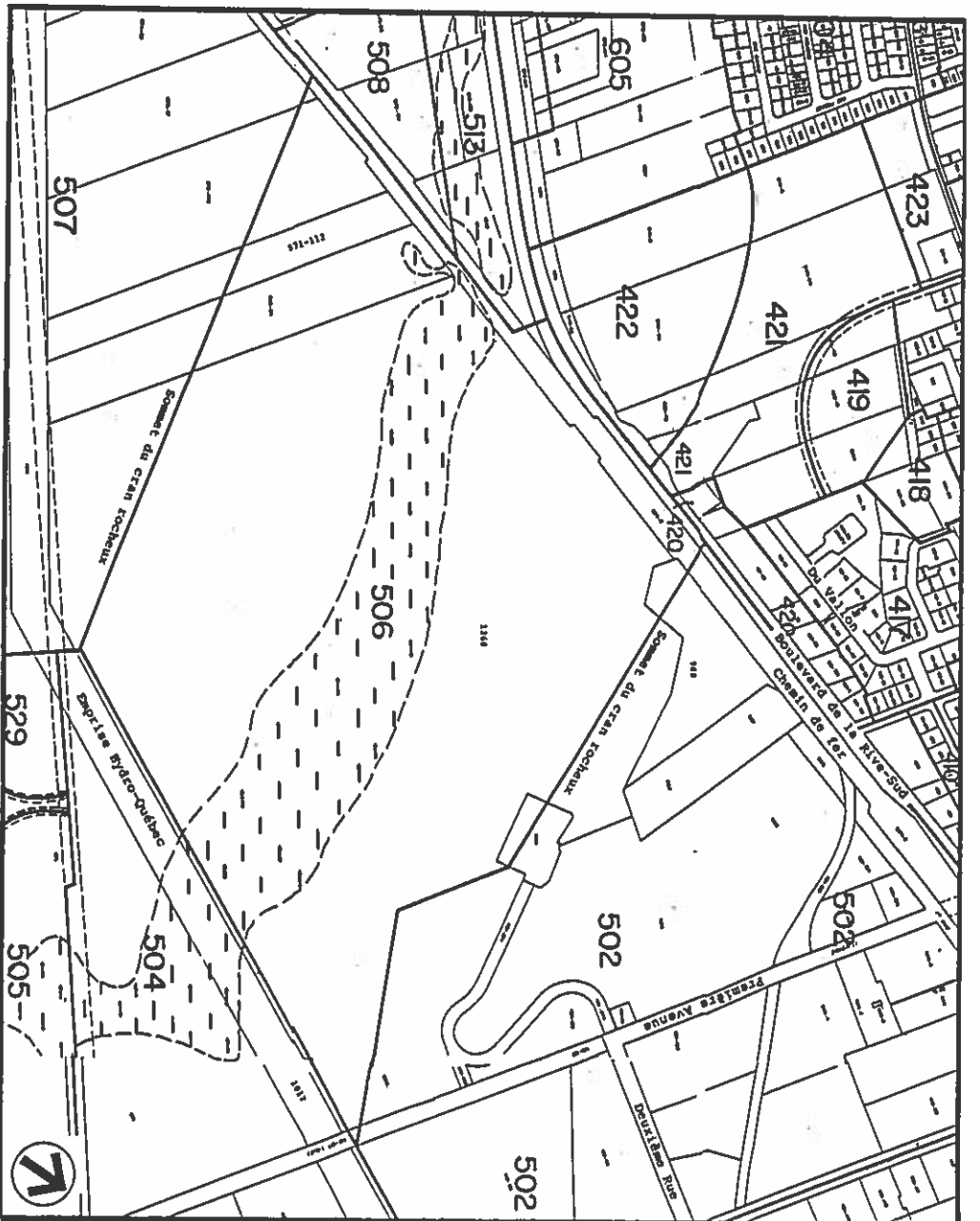
- Limitée au nord par le sommet du cran rocheux
- Limitée à l'est par l'emprise de l'Hydro-Québec lot 1017 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au sud par le sommet du cran rocheux
- Limitée à l'ouest par le chemin de fer du Canadien National et le boulevard de la Rive-Sud.

Le tout tel qu'illustré par le plan ci-joint.



506

ZONE 506



P.A.E. (AVIS)

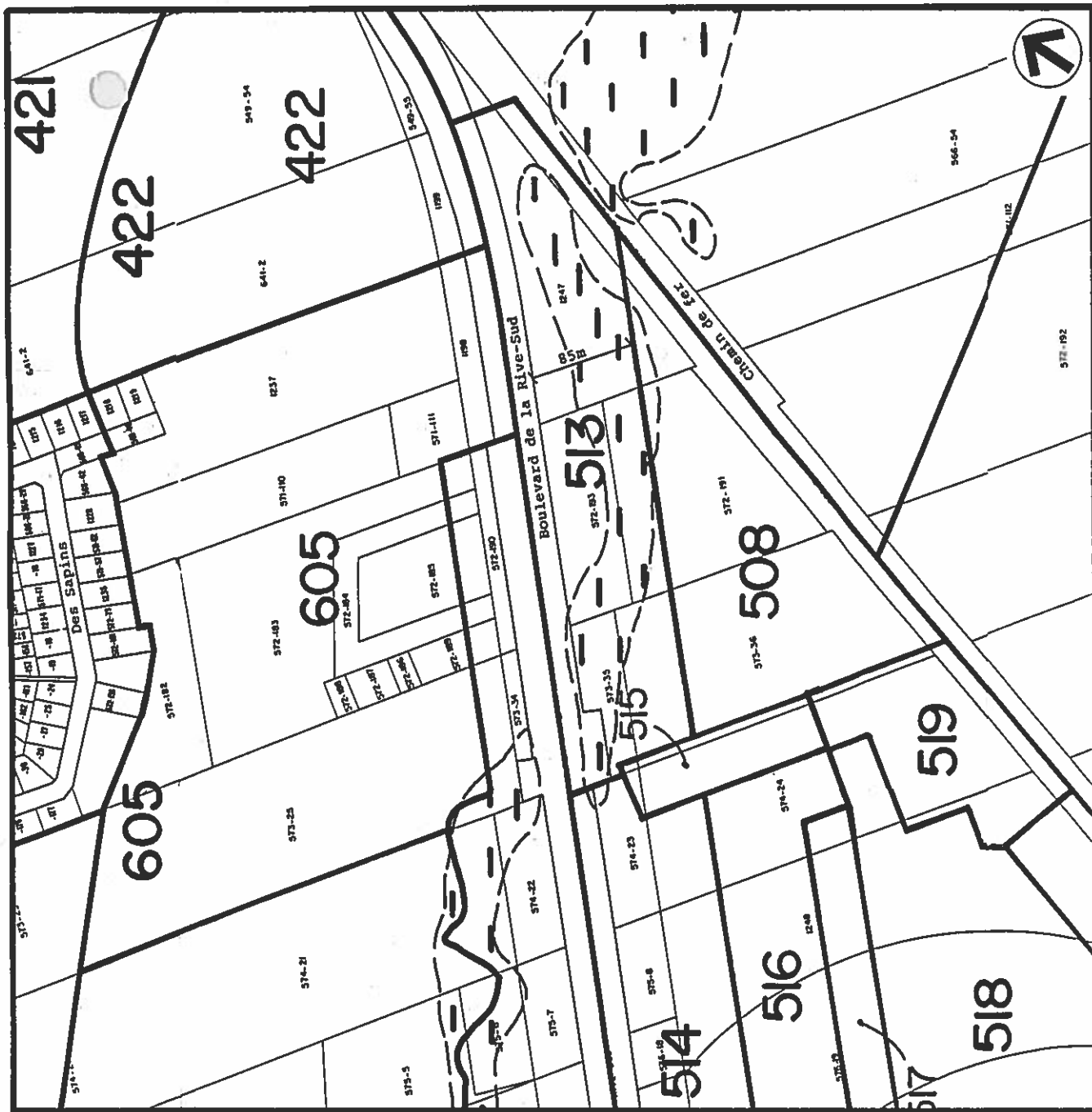
ZONE 508

La zone 508 est formée d'une partie des lots **573-36, 572-191 et 1247** du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

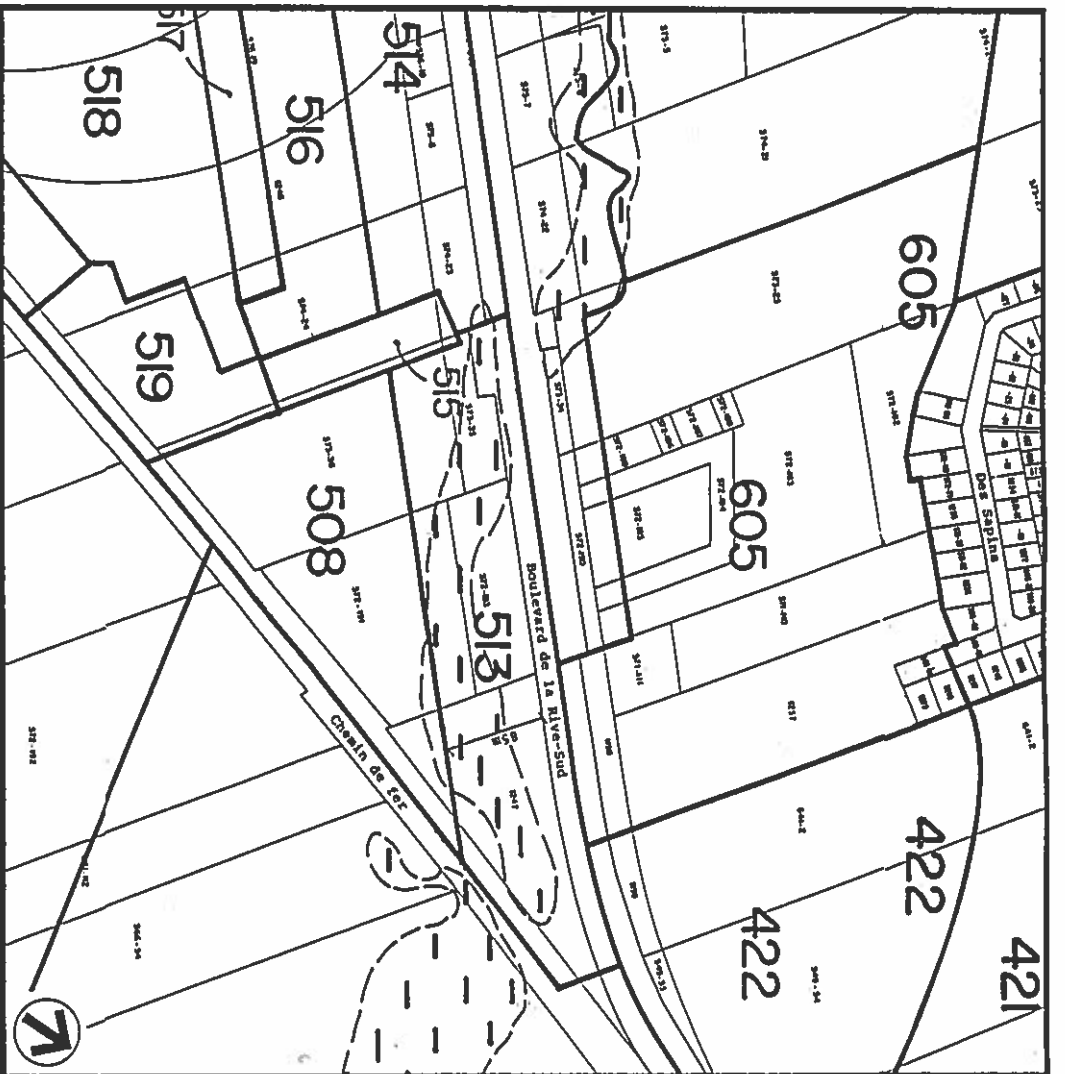
LA ZONE 508 EST:

- Limitée à l'est par le chemin de fer du Canadien National
- Limitée au sud-ouest par une partie du lot **574-24** du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin
- Limitée au nord-est par une ligne imaginaire située à environ 85 mètres du boulevard de la Rive-Sud sur les lots **573-36, 572-191 et 1247** du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin

Le tout tel qu'illustré par le plan ci-joint



ZONE 508



P.A.E. (AVIS)

ZONE 605

La zone 605 est composée des lots 1237, 1198, 571-110, 571-111, 572-186, 572-187, 572-188, 566-46, 1218 et 1219 et d'une partie des lots 572-182, 572-185, 572-189, 572-183, 572-184 et 573-25 de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin

LA ZONE 605 EST:

- Limitée au nord-est par une partie du lot 641-2 et par le lot 1199 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au sud-est par le boulevard de la Rive-Sud sur une distance d'environ 150 mètres et d'une ligne imaginaire parallèle au boulevard de la Rive-Sud située à environ 40 mètres de ce dernier.
- Limitée au sud-ouest par une partie du lot 574-21 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au nord-ouest par le sommet du cran rocheux et par une partie des lots 573-25, 572-182, par les lots 572-156, 572-181, 572-79, 1235, 571-57, 571-52, 1228, 566-42. 566-43 et 1217 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin

Le tout tel qu'illustré sur le plan ci-joint

P.A.E. (AVIS)

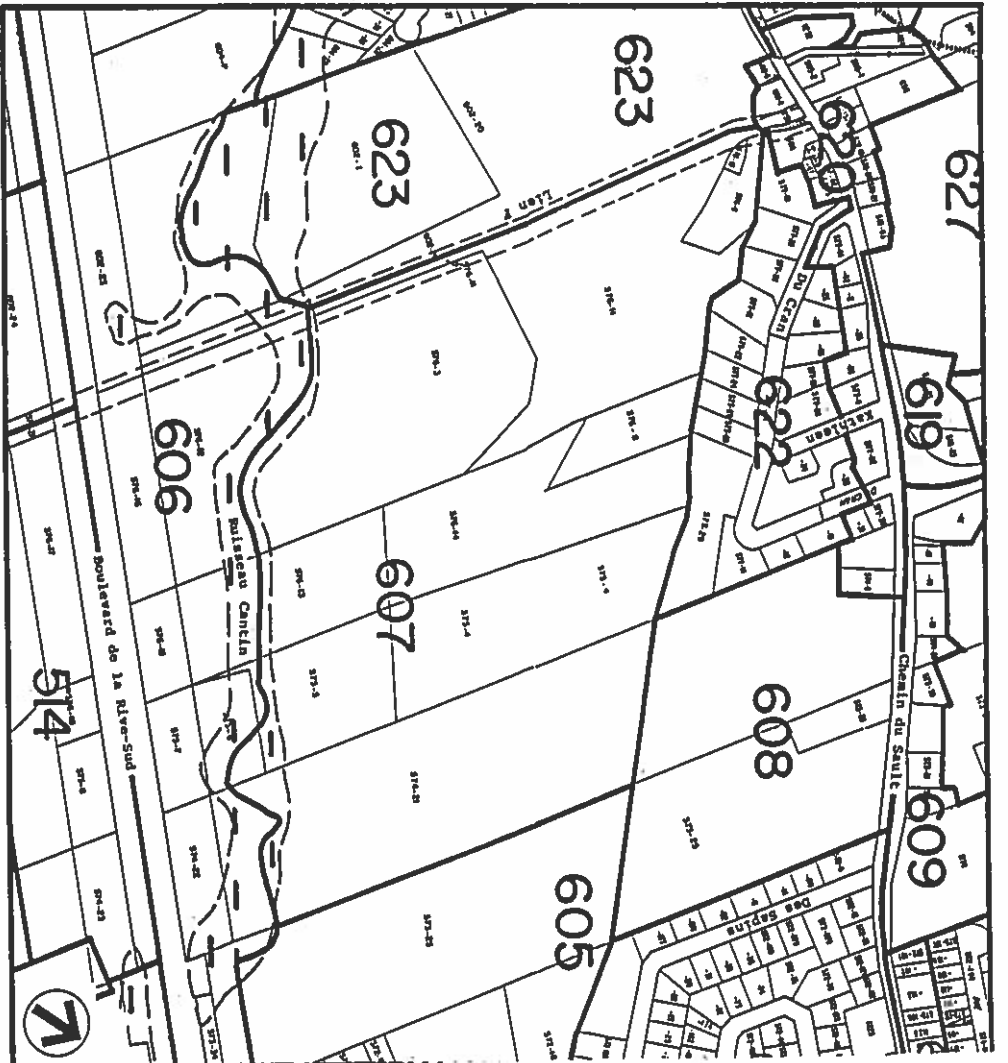
ZONE 607

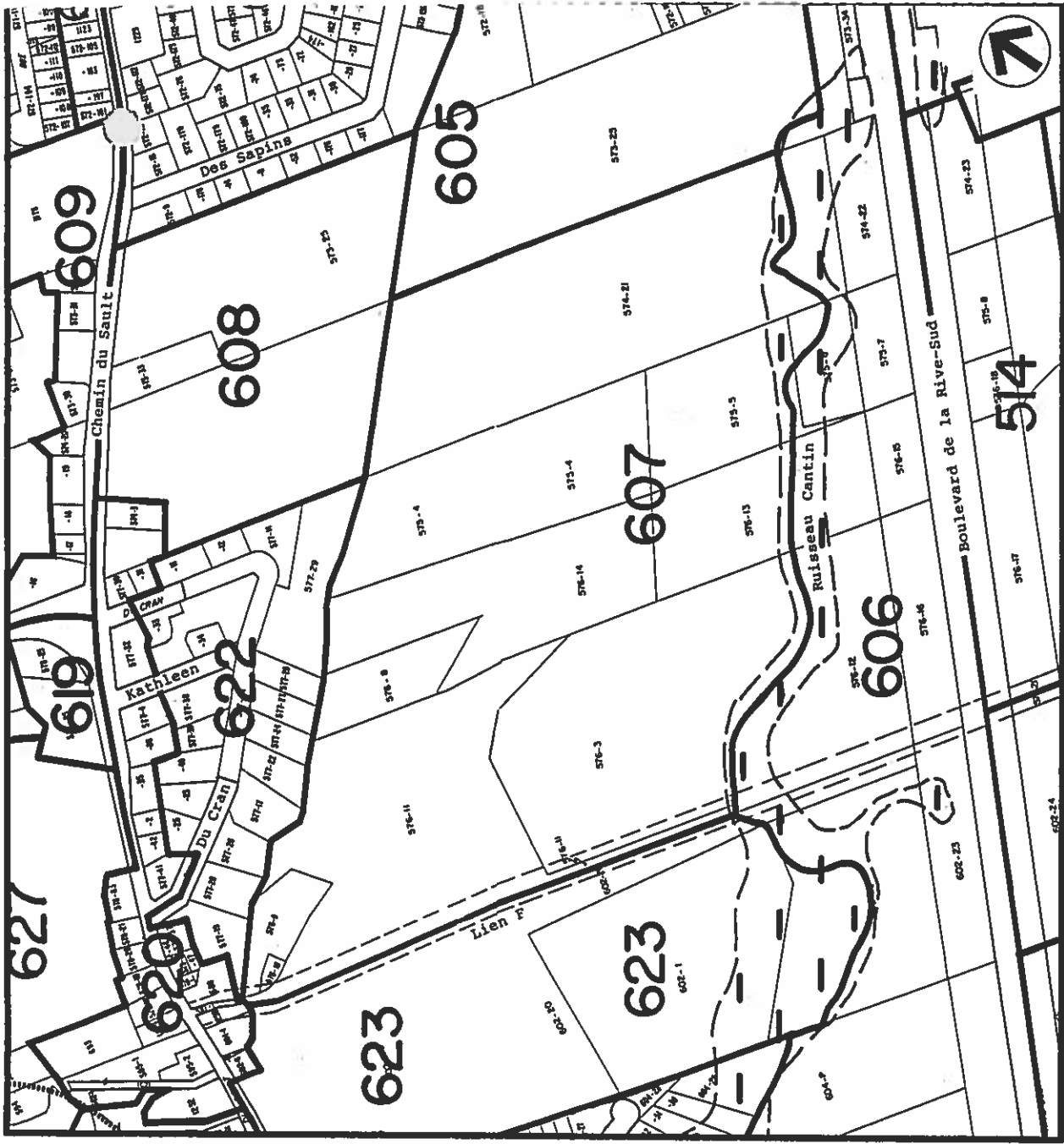
La zone 607 est composée des lots 575-4, 576-14, 576-3, 576-11, 576-8, 576-9, 576-10 et une partie des lots 574-21, 575-6, 576-13 et 575-5 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin.

LA ZONE 607 EST:

- Limitée au nord-est par une partie du lot 573-25 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au sud-est par le centre du ruisseau Cantin
- Limitée au sud-ouest par une partie du lot 602-20 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin et par le centre du futur lien "F"
- Limitée au nord-ouest par les lots 577-19, 577-20, 577-26, 577-17, 577-22, 577-24, 577-27, 577-28, 577-29 et une partie du lot 574-21. Tous ces lots sont du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin

Le tout tel qu'illustré par la plan ci-joint





607

P.A.E. (AVIS)

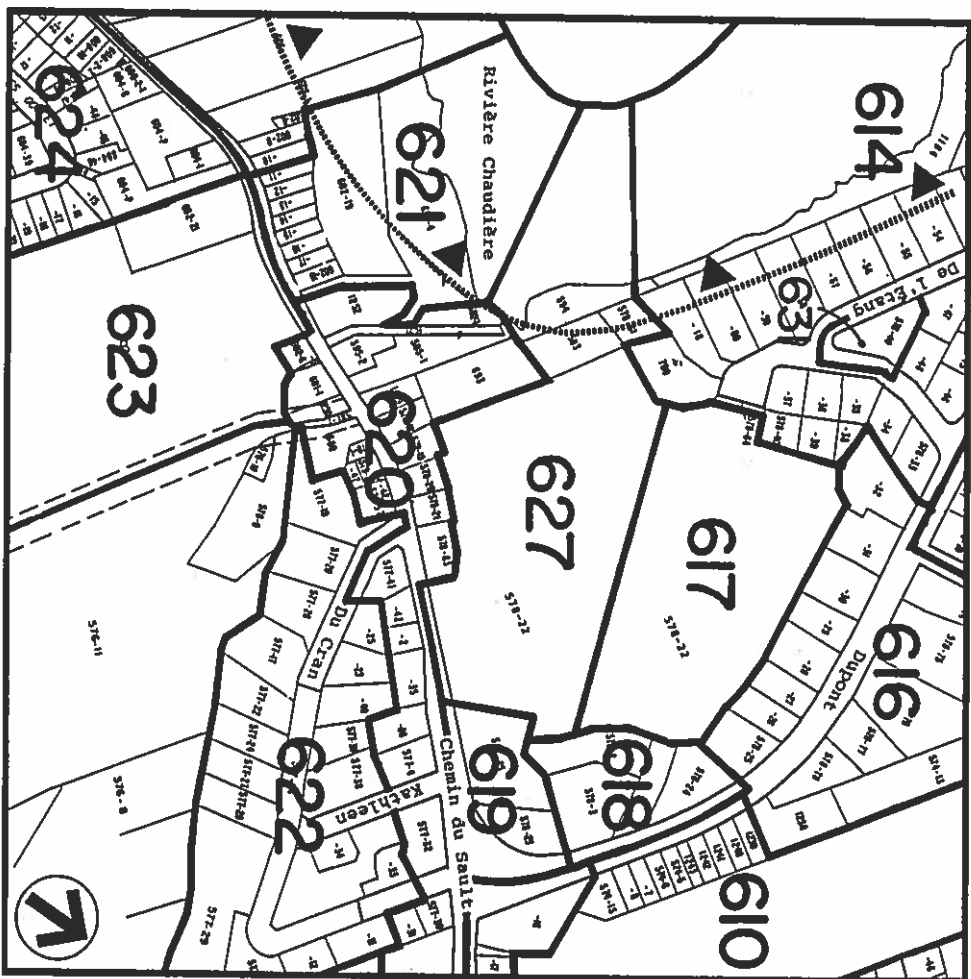
ZONE 627

La zone 627 est composée par une partie des lots 578-22, 594 et par les lots 578-61 et 583 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin.

LA ZONE 627 EST:

- Limitée au nord par une partie du lot 578-22 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au nord-est par les lots 578-6, 578-85 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au sud-est par le chemin du Sault et les lots 578-83, 578-21, 578-20, 578-19 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au sud-ouest par le lot 693 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin et par la rivière Chaudière
- Limitée à l'ouest par les lots 578-16 et 700 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin

Le tout tel qu'illustré par le plan ci-joint



627

P.A.E. (AVIS)

ZONE 629

La zone 629 est composée des lots 610-P, 612-P, 613-P, 614-P, 615-P, 616-P, 617-P, 613-A, 612-A et 616-A. Tous ces lots sont du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin.

LA ZONE 629 EST:

- Limitée au nord-est par le lot 610-P du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au sud-est par la rue de l'Ecole
- Limitée à nouveau au nord-est par le lot 613-P du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin
- Limitée au sud et sud-est par le ruisseau Cantin
- Limitée à l'ouest par le boulevard de la Rive-Sud
- Limitée au nord-ouest par la rivière Chaudière

Le tout tel qu'illustré par le plan ci-joint

